



Question casier judiciaire

Par Ialy31620, le 21/01/2015 à 20:27

bonjour,

j'aurais juste une petite question l'année dernière je suis passer au tribunal pour fraude a la caf ,a ce jour je travail dans le milieu de la cuisine et je fait des remplacement pour la région midi pyrénée dans différents lycées et a ce jour ont m'informe qu'il ne pourront plus m'employer car mon passage au tribunal figure dans mon dossier .je trouve sa un peut désolant de leur part justement j'essaye de trouver un job pour pouvoir rembourser ma dette et voila que finalement ont nous donne pas la chance ,je voudrais savoir si possible de ne pas faire apparaître ceci dans mon casier ? merci de votre réponse